



CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO

E-E127494

VALABLE JUSQU'AU 17/12/2026

ÉDITÉ LE

23/10/2025

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/01/1986

Forme juridique : SAS

Capital : DEPUIS LE 08/07/2024
24 540 956

Raison sociale : PROXISERVE (AGENCE)

Sigle : PROXISERVE
18 BIS AVENUE PIERRE SEMARD
11000 CARCASSONNE

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC NANTERRE 334873726

Siret : 334 873 726 00577

Code NACE : 4322B

Numéro caisse de congés payés : 2101521

Assurance Responsabilité Travaux :
SMA SA H42983E 1254000/002122413

Assurance Responsabilité Civile :
BHEI 48-eca-003711-01

Téléphone : 04 11 97 09 06

Fax : 04 68 25 93 32

Portable :

Site Internet :

E-mail : jbarbe@proxiserve.fr

Responsabilité légale :
RIVOAL SEBASTIEN DIRECTEUR GÉNÉRAL

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/07/2025

Effectif moyen : 5

Tranche de classification : EFF1

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
5211	Remplacement de chaudière gaz/fuel en logement individuel Mention RGE	03/10/2024
5231	Installation de pompe à chaleur et groupe froid en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m2 Mention RGE	12/12/2023

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Chaudières à haute performance énergétique ou à micro-cogénération gaz	01/01/2021
o Pompe à chaleur : chauffage	22/07/2022
o Chauffe-Eau Thermodynamique	22/07/2022
o Radiateurs électriques, dont régulation.	01/01/2021

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT
DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE
DU TITULAIRE



La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.